

INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES ANNÉE 2024

Références :

- [Décret n°2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'État](#)
- [Décret n° 2023-1137 du 5 décembre 2023 relatif aux modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1^{er} du décret n° 2023-1136 du 5 décembre 2023 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique de l'État](#)

CREPS DE MONTPELLIER / FONT-ROMEUE	Note maximale initiale	Score initial de l'EP
Égalité de rémunération pour les fonctionnaires	40	39
Égalité de rémunération pour les non titulaires	40	31
Dix plus haute rémunération	20	0
TOTAL	100	70
Personnalisation de la pondération	100	70,4